

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2014

Etaient présents : tous les conseillers municipaux sauf M. HOURDAIN P.

Mise en place des commissions communales et des délégations pour les organismes extérieurs (voir liste ci-jointe)

Certaines commissions accueilleront des habitants du village s'ils le souhaitent. Une information sera diffusée dans les boîtes aux lettres.

Le Conseil municipal après avoir délibéré :

- Fixe les indemnités du Maire et des Adjoints (100 % de l'indemnité de référence pour Maire et 70 % de l'indemnité de référence pour les quatre adjoints élus) 1 vote contre.

Le Maire,
Hubert SAUVAIN